

VIE QUOTIDIENNE

- En raison de la situation sanitaire : le marché de Noël est annulé le 18 et 19 décembre 2021.
- Permanence de distribution de colis de Noël pour les séniors : lundi 20 décembre de 14h30 à 16h30 et mardi 21 décembre de 9h30 à 11h30 à la salle communale.



MOT DU MAIRE

Chères Parcaises, Chers Parcais,

La situation sanitaire invite encore à la grande prudence en cette fin d'année avec la cinquième vague de l'épidémie de Covid. Cela fait maintenant un an et demi que nous sommes restreints dans nos interactions sociales. Assurément, seuls nos efforts individuels combinés, tant sur les gestes barrières que sur la vaccination, porteront leurs fruits et feront reculer ce virus. Par sécurité, mais à regret, j'ai décidé, en concertation avec les élus, d'annuler le beau marché de Noël que nous avons préparé ainsi que la traditionnelle cérémonie des Vœux du Maire à la population en présentiel. Le bon sens et la sécurité sanitaire de chacun de vous l'emporte bien évidemment sur tout le reste.

Toutefois, je tenais, à travers ce sillage, souhaiter à chacune et chacun de vous, un très Joyeux Noël. Que cette période de fête vous apporte joie, bonheur et réconfort. En 2022, nous aurons le plaisir de nous retrouver tous ensemble dans le nouvel Espace Pierre DERENNES dont l'ouverture est prévue en début d'année.

Joyeux Noël à toutes et tous !

François MOUSSET

Maire

TRAVAUX

- **Accessibilité des bâtiments publics** : des travaux ont été engagés dans les différents bâtiments publics afin qu'ils soient accessibles à tous. A la mairie, des travaux d'aménagement sont en cours, une rampe, une sonnette et une boucle audio sont désormais disponibles. De la signalétique, des bandes de guidage, de la vitrophanie et des barres de relèvements ont également été mis en place dans les toilettes publiques, à l'école, au camping et au stade.
- **Travaux sur le réseau d'eaux usées** : Des travaux de réhabilitation du réseau d'eaux usées de l'ensemble de la commune ont débuté en novembre par le secteur de Pencadénic. Menés par l'agglomération, ils consistent en des réfections d'étanchéité des canalisations, dépose d'ouvrages annexes et pose d'ouvrages annexes neufs (boîtes de branchement, regards d'inspection).

LE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Tour-du-Parc date de 2013. Depuis, de nombreuses évolutions réglementaires sont intervenues, au niveau national comme local, et les besoins de la commune ont évolués. Il est donc désormais nécessaire de réviser notre politique d'aménagement pour les 10-15 prochaines années. Quel cadre de vie pour notre territoire en 2035 ?

A quoi sert le PLU ? Le PLU est un outil réglementaire qui définit l'usage des sols et les règles de construction. Il précise les affectations générales des sols, organise le développement de l'espace et exprime dans le cadre d'un projet de développement durable : les zones d'activités ou d'habitations, les voies de communication routières, les espaces agricoles ou paysagers, les équipements publics, implantations commerciales, règles de construction...

Comment va se dérouler la révision du PLU ? La commune est accompagnée par un groupement de bureaux d'études. La révision du PLU est une procédure longue constituée de 4 phases qui se déroulent sur 2 à 3 années :



Vous êtes parcais et souhaitez participer ? La municipalité souhaite, pour partager une culture commune des thématiques d'aménagement du territoire, que les habitants intéressés puissent être associés, de manière participative et constructive, au travail de révision de ce PLU.

- **Un registre** est d'ores et déjà ouvert à l'accueil de la Mairie pour permettre aux habitants de porter à la connaissance de la commune leurs observations et demandes.
- **Plusieurs outils et temps forts** seront organisés au cours de la révision du PLU : une exposition itinérante, des informations régulières dans le Sillage et le site internet de la commune, des permanences PLU assurées par le bureau d'études pour échanger avec vous sur le projet de PLU (les dates vous seront communiquées en temps utile), des réunions publiques aux phases-clés de la procédure. Nous vous invitons à noter dès à présent la tenue de la première réunion publique du PLU qui se tiendra le **vendredi 18 février à 19h à l'Espace Pierre Derennes**.

MARCHÉ : Le dimanche matin : place des 4 frères Le Blouch.

NUMÉROS UTILES

Pompiers : 18 / SAMU : 15 / Gendarmerie : 17
Dr Richard : 02 97 67 34 07 / Ecole Publique : 02 97 67 30 70

Ne pas jeter sur la voie publique

Mairie du Tour du Parc • 1 Place de la Mairie, 56 370 LE TOUR DU PARC
Téléphone : 02 97 67 30 01 • www.letourduparc.fr

Directeur de la publication : François MOUSSET
Réalisation : La commission communication
Distribution : Elus et agents communaux
Crédits photos : Mairie du Tour du Parc
Impression : Mairie du Tour du Parc
Tirage : 1000 exemplaires
Dépôt légal : N°1516-09 mai 2017



Papier 100% recyclé - certifié Blue Angel et Ecolabel Européen
ISO 9001 / ISO 14001 / OHSAS 18001 / DIN 67 38 / PCF / CNeutral.